

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : **UFF ACTIONS EUROPE EVOLUTIF C**

Emetteur du produit : **Myria Asset Management**

Code ISIN : **FR0010286864**

Autorité compétente : **Autorité des marchés financiers, France**

Site internet : **www.myria-am.com**

Date de production : **01/01/2023**

Téléphone : **01 40 69 64 75**

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : OPCVM

Objectifs

Description des objectifs et de la politique d'investissement

L'OPCVM est un fonds nourricier et il est investi à hauteur de 90 % minimum de son actif net en part du fonds maître EUROPE EVOLUTIF M. Le reste sera investi en liquidités. L'OPCVM a les mêmes caractéristiques que son fonds maître.

L'objectif de gestion du fonds maître est de *réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indicateur composite 50% Eurostoxx 50 Net Return + 50% €STR. Cet objectif de gestion est visé de concert avec une volatilité annuelle de 10% dans des conditions normales de gestion sur la durée de placement recommandée.*

La performance de l'OPCVM sera inférieure à celle du fonds maître notamment en raison de ses propres frais de gestion.

Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) une sélection de l'univers basée sur une double approche financière et extra-financière, (ii) l'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'environnement et l'appétit du gérant pour le risque et (iii) la sélection des titres après une analyse fondamentale des émetteurs en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés.

Approche extra-financière

L'univers d'investissement de départ est composé des valeurs du FTSE Europe All Caps ainsi que des valeurs identifiées par la société de gestion sur la base d'une analyse financière et extra-financière et répondant à la stratégie d'investissement du fonds. La part représentée par les valeurs hors indice sera inférieure à 10% et celles-ci devront disposer d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de la méthodologie. De cet univers d'investissement initial sont exclues les valeurs faisant l'objet de controverses ou de violations sévères et sans mesures correctrices des principes ESG. Le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise basée sur un modèle propriétaire d'analyse extra-financière. La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- Responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- Responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- Responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- Responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui reposent sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La société de gestion implémente une approche de façon discrétionnaire et le portefeuille est éligible au PEA.

Approche financière

La construction du portefeuille s'appuiera sur deux moteurs :

- Une approche de type long-couvert qui vise à sélectionner des valeurs susceptibles de performer par rapport au marché actions ou par rapport à leur secteur d'activité. La sensibilité du portefeuille au risque action est réduite en couvrant les positions longues par des indices de marché ou sectoriels.
- Le choix d'une exposition à la direction des marchés actions qui sera comprise dans une fourchette entre 0 et 100%, avec une exposition moyenne aux alentours de 50% de l'actif net du portefeuille. La future gestion sera mise en oeuvre de façon discrétionnaire et le portefeuille est éligible au PEA.

Les couvertures sont réalisées via des contrats à terme sur indices et des contrats à terme sur secteurs (intégrés ou non dans un CFD - Contract for Difference - ou un DPS - Dynamic Portfolio Swap -). Le recours à des instruments dérivés ne conduira pas à une surexposition du portefeuille.

Le FCP est éligible au PEA.

Les actions (dont des droits de souscription et des bons de souscription) en portefeuille sont des actions émises principalement par des sociétés ayant leur siège en Europe (dont l'Espace Economique Européen et la Suisse), de toute capitalisation dont la sélection repose sur la stratégie d'investissement menée par le gérant.

Dans la limite de 5% de l'actif net, le fonds pourra être exposé à des titres de sociétés de capitalisation dont la capitalisation est inférieure à 150 millions d'euros. La répartition des secteurs peut varier à tout moment selon les anticipations du gérant.

Dans la limite de 25% de l'actif net, le fonds peut également investir dans des produits de taux, dont 20% maximum en obligations spéculatives directement ou via des OPC. La sensibilité de la poche taux est comprise entre 0 et +1. Le fonds peut également intervenir sur les marchés des devises et ce dans un but de couvrir les investissements réalisés hors de la zone euro, soit ceux concernant notamment la Suisse, le Royaume-Uni ou la Scandinavie.

Le risque de change hors euro ne représentera pas plus de 20% de l'actif net. Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPC.

Indicateur de référence

Le Fonds n'est ni indiciel, ni à référence indicielle et l'indicateur de référence est donné comme élément de comparaison a posteriori.

Autres informations

La performance de l'OPCVM résulte de l'évolution de la valeur des parts de l'OPCVM maître.

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Dépositaire : Caceis Bank

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, reporting mensuel) et valeur liquidative sont disponibles à l'adresse suivante :

Union Financière de France Banque - UFF Contact - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 – France
0 805 805 809 (appel et service gratuits) - www.uff.net

Le DICI, le prospectus et les rapports et comptes périodiques du fonds maître peuvent être fournis sur demande auprès de :

MYRIA Asset Management - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - France - Téléphone : 01 40 69 64 75

Document d'informations clés

Investisseurs de détails visés :

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que l'OPCVM présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

risque le plus faible

1

2

3

4

5

6

7

risque le plus élevé

L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie antérieure ou ultérieure à cette dernière. Dans ces conditions, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. L'indicateur de risque de ce fonds est de 3 sur une échelle de 1 à 7. L'indicateur de risque du fonds reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement. Le montant initial du capital investi dans le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection contre une sous-performance du marché. Par conséquent, l'investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de l'investissement. .

Scénarios de performance

Période de détention recommandée : 5 ans				
Investissement 10 000 €				
Scénarios	Si vous vendez après :	1 an	3 ans	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7127.05 EUR	5640.16 EUR	4749.7 EUR
	Rendement annuel moyen	-28.73 %	-17.38 %	-13.83 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7979.48 EUR	6931.55 EUR	6259.63 EUR
	Rendement annuel moyen	-20.21 %	-11.5 %	-8.94 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9571.11 EUR	9448.77 EUR	9327.94 EUR
	Rendement annuel moyen	-4.29 %	-1.87 %	-1.38 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11299.38 EUR	12663.71 EUR	13637.05 EUR
	Rendement annuel moyen	12.99 %	8.19 %	6.4 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez un montant initial de 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter et peuvent être comparés avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Enfin, ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Myria Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Myria Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur et les revenus du fonds sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du fonds qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du fonds, dont la conservation est assurée par le dépositaire du fonds.

Document d'informations clés

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même pour différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez initialement 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts, relatif au produit, sur votre investissement au fil du temps.

Investissement initial de 10 000 €	Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 3 ans	Si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	708.16 EUR	459.74 EUR	412.97 EUR
Incidence sur le rendement par an	7.21 %	4.6 %	4.03 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée (égale à 5 ans dans le cas de cet OPCVM).
- La signification des différentes catégories de coûts qui vous sont présentées ci-dessous.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		
Coûts ponctuels		
Coûts d'entrée	4.0 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
Coûts de sortie	0.0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents		
Coûts de transaction de portefeuille	0.0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Autres coûts récurrents	3.21 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires		
Commissions liées aux résultats	0.0 %	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
Commissions d'intéressement	Néant	L'incidence des commissions d'intéressement. Ce montant est prélevé lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un niveau convenu à l'avance. Non applicable.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du centralisateur l'Union Financière de France Banque (32 avenue d'Iéna - 75783 Paris Cedex 16). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11:00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions. La valeur liquidative est calculée le dernier jour ouvré de la semaine à Paris à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de Bourse. Cet OPCVM capitalise ses sommes distribuables.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, n'hésitez pas à prendre contact directement avec Myria Asset Management.

Adresse Postale : 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - FRANCE.

Site internet : www.myria-am.com

Téléphone : 01 40 69 64 75

Autres informations pertinentes

Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le prospectus de l'OPCVM.